

**Déclaration de la République du Tchad présentée par
l'ambassadeur, Représentant Permanent du Tchad à Genève
Bamanga Abbas Malloum devant la douzième session de la
Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le
Développement (CNUCED XII)**

Accra (Ghana) du 20 au 25 avril 2008

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs,

La délégation du Tchad tient d'abord à remercier le gouvernement et le peuple du Ghana pour l'accueil combien chaleureux dont nous continuons de faire l'objet depuis notre arrivée à Accra.

Aussi, nous saluons la qualité de travail que la CNUCED continue à fournir pour appuyer nos Etats très en retard dans le processus de développement à s'insérer véritablement dans le système commercial multilatéral pour un développement véritable qui prend en compte les aspirations profondes de nos populations.

Au-delà de mon pays, le développement de notre Continent reste au centre de nos préoccupations. Malgré d'importants efforts déployés aussi bien au niveau national qu'international pour promouvoir la croissance, force est de constater que l'écart entre pays développés et pays en développement dans notre monde d'aujourd'hui ne cesse de se creuser et de plus en plus.

Si pour des nombreux pays, la mondialisation a créé des défis importants et ouvert de nouvelles perspectives, les conséquences engendrées ont été très inégal d'un Continent à l'autre, d'un pays à l'autre et voire même à l'intérieur des pays.

Certains ont bien entendu tirés avantage des courants d'échanges commerciaux, d'investissement et de nouvelles technologies et sont en adéquation de remporter la lutte pour le développement et l'élimination où du moins la réduction de la pauvreté.

Cependant la plupart des pays en développement, en particulier les pays africains et singulièrement les PMA dont le Tchad fait partie, restent à la traîne de ce processus. Ces pays font face à des nombreux obstacles pour réaliser leurs potentiels économiques et intégrer leurs populations dans les secteurs productifs.

C'est pourquoi nous pensons que la CNUCED XII devrait mettre un accent particulier sur les opportunités qu'offre la libéralisation du commerce pour contribuer à la réduction de la pauvreté dans nos pays.

Il est fondamental que la CNUCED devrait accorder davantage d'attention aux produits de base dont dépendent la grande majorité de nos Etats, notamment la question de l'instabilité des prix mondiaux de ces produits. La CNUCED devrait travailler dans le sens de l'augmentation de la productivité et de la compétitivité de ces produits sur le marché international.

Nous observons aujourd'hui la montée vertigineuse des prix des denrées alimentaires avec des soulèvements populaires un peu partout dans les pays en développement. Le Tchad souligne que la Communauté internationale devrait prendre des mesures immédiates pour faire face aux besoins alimentaires les plus urgents afin de résoudre cette crise dramatique.

Nous appelons la CNUCED à se pencher sérieusement sur cette question des produits alimentaires de base et dégager des propositions crédibles pour arriver à une solution durable à cette crise alimentaire actuelle qui occasionne des conséquences dramatiques en terme de perte en vies humaines dans nos pays très vulnérables.

M. le Président,

Le Tchad à l'instar des autres pays africains fait face à d'énormes difficultés concernant sa filière coton. Difficultés liées en grande partie aux subventions des pays développés à leurs cotonculteurs.

Le coton représente un test pour le cycle de Doha. Le test du respect des règles du commerce multilatéral, de la prise en compte des intérêts des pays en développement, en particulier les PMA dans le commerce mondial et de leur contribution au fonctionnement équitable du système multilatéral. Tous les membres de l'OMC doivent réaffirmer leur respect des engagements pris à Hong Kong et accorder au coton un traitement « ambitieux, rapide et spécifique ».

La CNUCED est appelé à apporter son appui technique dans ce domaine afin d'aider nos pays dans leurs efforts relatifs aux ajustements internes mais surtout pour lever les obstacles extérieurs dans l'objectif de mettre nos pays sur la voie menant sûrement et durablement au développement.

Le Tchad relève que parmi les produits de base développés en Afrique, la gomme arabique demeure un produit important et presque exclusif africain avec des multiples usages. Nous encourageons la CNUCED dans ses travaux avec l'appui de ses partenaires de mettre en exergue ce produit qu'est la gomme arabique en vue de sortir de la pauvreté des millions de personnes vivant dans des zones de production de la gomme arabique.

Aussi nous demandons à la CNUCED de mener des recherches et analyses approfondies afin que la question des produits extractifs notamment le pétrole dont le Tchad est un pays producteur puisse être au centre des travaux de la CNUCED.

Dans le cadre de renforcement des capacités, il faudrait que la CNUCED apporte une expertise technique crédible aux pays en développement, en particulier les pays africains producteurs du pétrole, en vue de leur permettre un partage équitable des fruits de l'exploitation du pétrole. De même que les retombées financières découlant de l'exploitation du pétrole puissent répondre véritablement aux attentes de nos populations qui vivent dans une pauvreté extrême.

Nous appelons la CNUCED à engager des réflexions profondes visant à l'élaboration d'un contrat type d'exploration et d'exploitation des ressources extractives, notamment le pétrole, afin d'éviter la remise en cause de ces contrats mal négociés par manque d'expertises nationales adéquates.

Il est aussi important que la CNUCED se penche sur la production et la commercialisation du pétrole afin que la richesse engendrée par ce produit permette à nos pays de sortir de la grande pauvreté.

Nous pensons également que la CNUCED devrait donner un nouvel élan sur la question du partenariat Sud-Sud afin que nos pays puissent bénéficier des meilleures pratiques et des expériences réussies dans les pays du Sud.

Le Tchad espère qu'au sortir de cette douzième CNUCED, des actions et des nouvelles initiatives de développement et particulièrement dans le domaine du commerce verront les jours pour que nos populations très pauvres aient davantage de chance de percevoir des perspectives d'un avenir stable.

Le Tchad plaide ardemment pour le renforcement des capacités de la CNUCED. La CNUCED est le centre par excellence du système des Nations Unies pour le traitement intégré du commerce, du développement et des questions connexes.

Le Tchad souligne avec force que cette institution importante si non la seule des Nations Unies consacrée au commerce et au développement, doit poursuivre et renforcer ses activités sur ses trois piliers à savoir : La recherche et analyse, la formation du consensus intergouvernemental et l'assistance technique.

Nous avons la conviction que les efforts et les contributions des Etats membres de la CNUCED sont très nécessaires pour la bonne exécution du prochain mandat de la CNUCED.

Nous avons aussi la conviction que le soutien de la CNUCED en direction des pays africains les plus vulnérables et les plus en retard en ce moment, nous aidera certainement à participer pleinement et à s'adapter à une économie mondiale en perpétuelle mutation.

Pour nous, la CNUCED à l'image du Projet JITAP dont les résultats importants réalisés en faveur du Continent africain sont palpables, devrait engager des actions concrètes qui servent véritablement à atteindre l'un des objectifs du développement pour le millénaire à savoir la réduction de moitié d'ici à 2015, la proportion de la population des Etats africains qui vit dans l'extrême pauvreté. C'est un défi important à relever et c'est un impératif pour toute la Communauté internationale.

Je vous remercie pour votre bien aimable attention.